

PRINT

Professions, institu

L'EXPÉRIENCE SOCIALE DES DEMANDEURS D'ASILE EN FRANCE : ÉPREUVES ET QUÊTE D'INSERTION PAR DRISSA DIAGANA

Discipline : Sociologie

Laboratoire : Professions, Institutions, Temporalités - PRINTEMPS

Date de la soutenance : 16 décembre 2025

Résumé

Cette thèse porte sur la mise en œuvre du droit d'asile en France et ses effets sur les personnes demandeuses d'asile. Elle s'attache à expliciter les logiques qui structurent l'accès à la protection internationale dans un contexte où l'immigration et, en particulier, le droit d'asile sont de plus en plus construits comme un problème public. Elle montre que cette construction problématique ne se traduit pas seulement dans les discours

politiques, mais s'incarne concrètement dans des dispositifs administratifs, spatiaux et matériels qui reconfigurent en profondeur l'expérience vécue de l'asile. Que signifie demander l'asile en France aujourd'hui ? Comment les demandeurs d'asile vivent et négocient les épreuves inhérentes au processus de l'asile et quelles capacités d'action développent-ils face aux contraintes du système ? La thèse articule deux perspectives pour y répondre : l'analyse des logiques institutionnelles qui façonnent le parcours d'asile et celle du vécu subjectif des demandeurs ainsi que leur agentivité. La première partie montre que le système français de l'asile ne fonctionne pas comme un simple appareil d'application de la Convention de Genève mais comme un dispositif complexe de tri qui articule protection internationale et contrôle migratoire. Trois piliers structurent ce dispositif. Le premier repose sur la fragmentation bureaucratique qui transforme la demande d'asile en parcours du combattant et installe un régime généralisé de suspicion. Cette logique de tri s'étend géographiquement à travers le règlement Dublin et les politiques d'externalisation qui organisent l'éloignement et l'invisibilisation des demandeurs. Le deuxième pilier porte sur les conditions matérielles d'accueil qui placent les demandeurs dans une situation structurelle de dénuement et d'inactivité forcée. Le Dispositif national d'accueil (DNA) fonctionne comme un « dispositif de pouvoir » qui exerce un effet dissuasif tout en maintenant formellement le respect des normes juridiques. Le troisième pilier repose sur le rôle ambigu des associations qui, prises entre assistance et cogestion du système, participent malgré elles à la production de l'éligibilité et au formatage des demandes. Ces trois piliers produisent un dispositif d'inhospitalité qui ne se contente pas de trier administrativement mais qui fabrique des sujets particuliers : des individus précarisés, dépendants et socialement immobilisés, souvent pris dans un processus d'encampement diffus. La seconde partie déplace le regard vers le vécu des demandeurs en restituant la manière dont ils traversent les épreuves imposées par le système et mobilisent des ressources pour maintenir une forme d'agentivité. Notre enquête de terrain, fondée sur une « participation observante » au sein d'une association d'aide aux exilés dans la région parisienne et sur des entretiens biographiques, met en lumière deux épreuves majeures. L'épreuve bureaucratique produit un choc administratif qui recompose les représentations du monde social et le rapport à soi. Elle impose une contrainte narrative exigeante qui oblige les demandeurs à produire un récit à la fois conforme aux catégories juridiques de l'asile et aux critères implicites de crédibilité de l'administration. Cette contrainte opère comme une forme de « violence épistémique » qui peut aboutir à une déstabilisation de l'identité narrative. L'épreuve de la précarité sociale découle de l'interdiction de travailler et produit trois types de blessures : juridique, morale et biographique. Face à ces épreuves, les demandeurs développent des stratégies d'action diversifiées qui témoignent de leur capacité à composer avec l'interdit ou à le contourner. Ces stratégies révèlent une

autonomie sous contrainte qui se construit dans les interstices du dispositif. Toutefois, ces capacités d'action restent tributaires de ressources inégalement distribuées qui structurent les marges de manœuvre disponibles.

Mots clés de la thèse : Droit d'asile, demandeurs d'asile, réfugiés, politiques migratoires, épreuves, intégration

Membres du jury

- » Madame Maryse BRESSON, directrice de thèse
- » Monsieur Pierre-Yves BAUDOT, rapporteur
- » Madame Sylvie MAZZELA, rapportrice
- » Monsieur Mor FAYE, examinateur
- » Madame Monique HIRSCHHORN, examinatrice
- » Monsieur Richard MARCOUX, examinateur
- » Madame Véronique PETIT, examinatrice